

SALLE DES FETES
Avenue de la Pelouse
- 299 personnes -



**VILLE DE
MAYET**

	ASSOCIATIONS LOCALES & ETABLISSEMENTS PUBLICS		ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES		MAYETAIS		PERSONNES EXTERIEURES	
	WE	Journée	WE	Journée	WE	Journée	WE	Journée
Location SALLE	150 €	100 €	400 €	200 €	200 €	150 €	450 €	250 €
Assemblée générale/Vin d'honneur ou Galette/Réunion	/	Gratuit	/	70 €	/	50 €	/	250 €
Manifestation avec DROIT D'ENTREE	Forfait à 100 €		Forfait à 150 €		Forfait à 150 €		Forfait à 250 €	
Location de la SONO	50 €		50 €		/		/	
CAUTION (En cas de casse, soit le locataire paie le remplacement, soit sa caution est minorée)	800 €		800 €		800 €		800 €	
Forfait MENAGE pour nettoyage non fait constaté à l'état des lieux	400 €		400 €		400 €		400 €	

Un acompte de 40 % sera demandé à la réservation. L'acompte sera encaissé avec le SOLDE de la location. Une rétractation sera possible 1 mois avant la manifestation.

Chaque association Mayétaise pourra utiliser la salle une fois dans l'année GRATUITEMENT. Un dépôt de garantie de 50 € sera sollicité à chaque association pour confirmer la réservation. Un délai de rétractation d'occupation de salle sera possible 1 mois avant la manifestation. En cas de non confirmation de réservation la commune se laisse le droit de relouer la salle.

Les agents communaux bénéficient d'une réduction de 30 % sur les tarifs Mayétais (mais la priorité de réservation est aux associations locales). Les manifestations scolaires sont gratuites.